

Lamalice, à une séance précédente, lui soit accordée aux conditions spécifiées dans sa requête.

—Les soumissions suivantes pour la fourniture du charbon et bois requis dans les divers marchés, sont ouvertes par le sous-greffier de la Ville, M. René Bauset, savoir :

	Charbon par tonne.	Bois
J.-E. Desrochers	\$6.50	
J.-T. Goyer	6.50	\$7.50
Joseph Elie	6.50	7.25
E. Lemire	6.50	6.50
National Coal & Wood Co.	6.50	7.50
J.-C. McDiarmid	6.50	6.50
L. Cohen & Son	6.50	
Andrew Baile	6.50	
Evans Bros.	6.50	
J. Lefebvre & Cie.	6.50	
P. McCrory	6.50	
Brady Bros.	6.50	
J.-O. Labrecque & Cie.	6.50	
The Lackawana Coal Co.	6.50	
The T.-F. Moore Co.	6.50	7.50

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est Résolu : De diviser le contrat entre les cinq soumissionnaires suivants, savoir :

	Tonnes.
The T. F. Moore Co.	21
The Lackawana Coal Co.	22
J.-O. Labrecque & Cie.	22
National Wood & Coal Co.	22

E. Lemire 87
5½ cordes de bois érable

—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est Résolu : Qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence, et que le dépôt en garantie de l'exécution de leur contrat soit remis aux autres soumissionnaires.

—Soumises les deux soumissions suivantes pour tirer les joints du mur de la nouvelle place du marché LeRoyer, savoir :

Octave Germain, \$100.00; Guilbault & Proulx, \$100.00 ou \$225 pour refaire le tout en neuf.

—Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est Résolu : Que la soumission de M. O. Germain soit acceptée aux conditions spécifiées dans ladite soumission, et que les joints soient tirés partout où il sera nécessaire, le tout à la satisfaction de la Commission.

—Soumise une soumission de M. Joseph Couture, entrepreneur, demandant \$130 pour faire l'extension de l'avant-cour en face des étaux occupés par MM. Charbonneau Frères, dans le marché Bonsecours, rue des Commissaires.

—Résolu : Que cette soumission soit acceptée, et que ce travail soit commencé immédiatement.

—Soumise une lettre de M. Jas. Osborne, surintendant de la division Est de la Compagnie du Pacifique Canadien, demandant que les remises détruites par le feu soient reconstruites immédiatement.

—Résolu : Que ce monsieur soit informé que les travaux en question seront commencés incessamment.

—Soumis un extrait des minutes de l'assemblée de la Commission des Finances en date du 10 juin courant, fixant à \$500 la garantie exigée des commis des marchés, à l'exception du marché Bonsecours.

—Résolu : Que cet extrait des minutes soit reçu et adopté.

—M. l'échevin Ricard se plaint de l'inégalité des garde-toile en toile posés temporairement par certains locataires du marché Bonsecours, rue des Commissaires.

—Résolu : Que le surintendant soit autorisé de voir à faire disparaître cet état de choses.

—Résolu : Que le surintendant M. J.-E.-A. Biron soit autorisé à faire exécuter tous les différents travaux de réparation qu'il jugera nécessaires aux différents marchés avec l'entente qu'il devra consulter, au besoin, les membres des sous-commissions de chacun de ces marchés.

—La question de faire entrer l'eau dans la nouvelle place du marché LeRoyer, étant discutée.

—Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est Résolu : Que la sous-commission dudit marché, et M. Geo. Janin, surintendant de l'Aqueduc, soient priés de se rendre sur les lieux afin d'étudier les moyens à prendre pour faire entrer l'eau en question, et que dans le cas où il serait décidé de faire faire ces travaux, que M. le président ou le surintendant des marchés soient autorisés à faire exécuter les travaux nécessaires.

—Ajourner.

A. LEBLANC,
Secrétaire

Lamalice, at a preceding meeting, be granted to him under the conditions mentioned in his request.

—The following tenders, for supplying coal and wood to the different markets, were opened by the assistant City Clerk, Mr. René Bauset, to wit:

	Coal per ton.	Wood.
J. E. Desrochers	\$6.50	
J. T. Goyer	6.50	\$7.50
Joseph Elie	6.50	7.25
E. Lemire	6.50	6.50
National Coal & Wood Co.	6.50	7.50
J. C. McDiarmid	6.50	6.50
L. Cohen & Son	6.50	
Andrew Baile	6.50	
Evans Bros.	6.50	
J. Lefebvre & Cie.	6.50	
P. McCrory	6.50	
Brady Bros.	6.50	
J. O. Labrecque & Cie.	6.50	
The Lackawana Coal Co.	6.50	
The T. F. Moore Co.	6.50	7.50

On motion of Ald. Robillard, it was Résolu : To divide the contract between the five following tenderers, namely:

	Tons.
The T. F. Moore Co.	21
The Lackawana Coal Co.	22
J. O. Labrecque & Cie.	22
National Wood & Coal Co.	22

E. Lemire 87
5½ cords of maple.

On motion of Ald. Couture, it was Résolu : That a report be made to Council accordingly, and that the other tenderers be remitted their guarantee deposits.

—Submitted the two following tenders for pointing the joints in the wall of the new LeRoyer market place, to wit: Octave Germain, \$100; Guilbault & Proulx, \$100 or \$225 for the total renewal of the same.

On motion of Ald. Robillard, it was Résolu : That Mr. O. Germain's tender be accepted under the conditions specified therein, and that said joints be pointed wherever needed, the whole to the satisfaction of the Committee.

—Submitted a tender from Mr. Joseph Couture, contractor, asking \$130 for extending the projecting roof opposite the stalls occupied by Messrs. Charbonneau Brothers, in Bonsecours market, Commissioners street.

—Résolu : To accept said tender, and that this work be proceeded with at once.

—Submitted a letter from Mr. Jas. Osborne, superintendent of the Eastern Division of the Canadian Pacific, asking that the sheds destroyed by fire be rebuilt immediately.

—Résolu : To inform this gentleman that the work in question will be proceeded with at once.

—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee, held the 10th of June, instant, fixing at \$500 the guarantee bond demanded of market clerks, excepting Bonsecours market.

—Résolu : That said extract be received and adopted.

—Ald. Ricard complained of the unevenness of the temporary awnings put up by certain lessees at Bonsecours market on Commissioners street.

—Résolu : That the superintendent be authorized to remedy the same.

—Résolu : That the superintendent, Mr. J. E. A. Biron, be authorized to have all necessary repairs made to the different markets and scales, and should some important work, of a pressing nature, be required on anyone of the City markets in particular, the sub-committee of such market must be consulted by the superintendent.

—After discussing the question of whether water should be introduced into the new LeRoyer market place, it was,

On motion of Ald. Ricard, Résolu : That the sub-committee of said market and Mr. Geo. Janin, superintendent of water-works, be requested to visit the above premises in order to devise means for the purpose of introducing water therein, and in case such work is decided upon, that the president and market superintendent be authorized to have the same executed.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.